



SIGNALEMENT

Que faire en cas d'observation ?

Vérifiez sa présence
sur votre territoire ?

site : cbnbp

[Signaler l'espèce](#)

Utiliser GeoNature
pour enregistrer
vos observations !

site : GeoNat'IDF



ESPÈCE À ÉLIMINER SYSTÉMATIQUEMENT → OUI

Identification de l'espèce

- Feuilles verticillées par 4 à 6, en forme de plume d'oiseau ; comportant 8 à 16 segments.
- F. émergées d'un vert très clair, de 2 à 3.5 cm de long.
- F. immergées vert foncé, de 3.5 à 4 cm de long, plus de 2 fois plus longues que larges.
- Tiges épaisses d'un diamètre supérieure à 5 mm, jusqu'à 60 cm de haut au-dessus de la surface de l'eau.
- Racines adventives à l'aisselle des feuilles au contact du substrat.
- Floraison de mai à août (très discrète).
- Mode de dispersion : reproduction végétative par fragmentation des tiges.

Milieux

Eaux stagnantes à faiblement courantes
plutôt eutrophes : zones humides,
réseaux de fossés, bordures de plans
d'eau et cours d'eau lents : etc.

Impacts économiques et environnementaux

- Les populations denses sur de grandes surfaces entraînent une diminution de la biodiversité et annule la lumière incidente dans l'eau.
- Risques d'inondations à l'aval des plans d'eau et de réductions des capacités de drainage des fossés.
- Gènes pour la navigation et la pêche (Dutartre, 2004 in Muller 2004).
- Accélération de l'envasement et altération de la qualité de l'eau (exemple des marais en Vendée - Sarat et al., 2015).

Vigilance

- Ne pas utiliser de produits chimiques comme moyen de lutte (fort risque de pollution du milieu avec mortalité des espèces indigènes).
- Lors de toute intervention de gestion, la mise en place de filtres (grillages à maille 1 x 1 cm) est nécessaire pour éviter la contamination d'autres zones. Ils sont à placer en amont et aval de la zone d'intervention et au niveau de toutes les connexions avec les autres pièces d'eau. Les fragments encore présents après interventions doivent être ramassés à l'aide d'épuisettes.

Stratégie de gestion

[illegible]



MYRIOPHYLLE AQUATIQUE

MYRIOPHYLLUM AQUATICUM

RISQUE DE CONFUSION POSSIBLE



NON INVASIVE



Hottonie (*Hottonie des marais*, *Hottonia palustris*)
des marais à feuilles alternes, en faux verticilles.



NON INVASIVE



Myriophylles indigènes (*Myriophylle à épis*,
myriophyllum spicatum)
feuilles jamais 2 fois plus longues que larges,
feuilles émergées rares (uniquement sur les tiges fertiles),
tiges plus fines.

LE SAVIEZ-VOUS ?



→ Origine géographique :

Amérique tropicale
et tempérée

→ Mode d'introduction

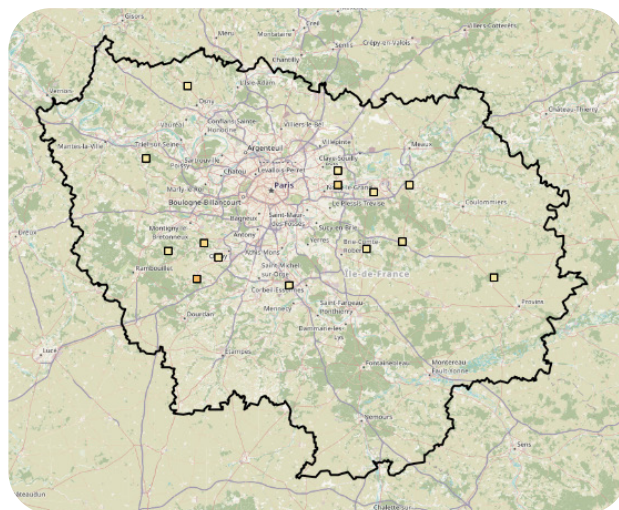
En 1880 dans la région
de Bordeaux, suite à des
essais de naturalisation
(aquariophilie et bassins
d'ornement).
Son caractère envahissant
est signalé dès 1913 dans
les marais de Bruges.
L'espèce est dioïque
et seuls des individus
femelles sont présents
en Europe (Fried, 2012).

Carte de répartition

Pour consulter la carte :
site : [geonature](https://www.geonature.fr/)

Informations complètes
sur l'espèce :
site : [biodiversité](https://www.biodiversité.fr/)

Cartes thématiques de
la situation des espèces
site : [carmencarto](https://www.carmencarto.fr/)



Pour aller encore plus loin

Réglementation :

Espèce inscrite sur la liste de l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention
de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes
sur le territoire métropolitain.

Pour plus d'informations [legifrance](https://www.legifrance.gouv.fr/)

Documentations et retours d'expériences [espece-exotique](https://www.espece-exotique.fr/)

